PROCHE, ACTIF, humain !

SNAP

CSE Normandie

RÉUNION ordinaire du 30 et 31 janvier 2025

Approbation des Procès-Verbaux

Le procès-verbal de la séance du :

29 août 2024
A été adopté à l'unanimité.
L'ensemble des PV du CSE est disponible sur l'intranet régional, menu :
http://accueil.pole-emploi.intra:8501/portail/region/r-normandie/generic.jspz?type=inarticle&id=5205845

Information en vue d'une consultation sur les modalités de mise en œuvre du Contrôle de la Recherche d'Emploi rénové au sein de France Travail Normandie

Démarrage du CRE rénové au 1er juin 2025. Objectif 2025 : 43700 contrôles contre 30000 en 2024. Renforcement de 13 agents répartis sur les DAP de Rouen et Caen recrutés via BDE, lettre de mission et CDD. Un parcours de formation prévu et adapté selon les profils. Transfert de la gestion de la liste au 1er juin 2025 sauf pour les refus d'ORE, refus de signature du contrat d'engagement et fraude.

SNAP Avis du SNAP

Le SNAP déplore qu'une fois encore ce projet soit à ISO effectif, et qu' aucune garantie ne soit donnée quant aux compensations des agents affectés au CRE. L'ambition de la direction est un gain de productivité de 25%. Le SNAP craint que plus de contrôle génère plus de flux en agence.

Information en vue d'une consultation sur les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement intensif

Sont concernés : les conseillers MET, GLO, AIJ, CEJ, Equip'emploi, Equip' recrut et une partie de la modalité Renforcé. 38 CDD financement FSE à partir du 1er avril 2025.Toutefois les agences dans l'XP MSA ne sont pas concernées par l'accompagnement intensif. L'intensité horaire est à la main du conseiller (de 1 à 15 heures).

SNAP Avis du SNAP

Le SNAP constate que ce changement va une fois de plus impacter la charge de travail des agents. Cette nouvelle organisation va se faire au détriment des autres modalités d'accompagnement.

VOS ELUS CSE

Marie-Martine LEMERCIER
marie-m.lemercier@francetravail.fr

Richard LECORDIER
richard.lecordier@francetravail.fr

Elodie MENNERUN
elodie.mennerun@francetravail.fr

François DOUBLET
françois.doublet@francetravail.fr

Olivier HENRY
olivier.henry@francetravail.fr

Cindy CHAMBRELAN
cindy.chambrelan@francetravail.fr

Aline BOUQUET
aline.bouquet@francetravail.fr

Karim MECHERI
karim.mecheri@francetravail.fr

Annie COTTEBRUNE
annie.cottebrune@francetravail.fr

VOTRE DELEGUEE REGIONALE

Marie-Martine LEMERCIER

06.60.47.15.84

RÉUNION ordinaire du 30 et 31 janvier 2025

CSE Normandie

Point sur le suivi des projets France Travail : point de suivi sur la mise en œuvre de la loi plein emploi, expérimentation « prospection prestataires », expérimentation MSA « vers de nouvelles modalités d'accompagnement et de suivi »

La direction nous confirme que l'EDO est une plage contrainte et est prolongé jusqu'au mois de juin. Concernant le DPA ainsi que les autres évolutions demandées par les agents, la direction régionale est en attente de l'arbitrage de la DG. Suite aux différentes remontées des agents, la durée de l'entretien est passée à 55mn. La direction a fait un point sur le quantitatif réalisé sans réellement aborder le qualitatif et les difficultés rencontrées par les agents. La direction ne donne pas de consigne sur l'organisation qui reste à la main des agences (nombre d'EDO par plage ainsi que la procédure en cas de non réponse du demandeur d'emploi, l'intensité horaire du contrat d'engagement, la réalisation d'un second DPA après réorientation, plages mixtes EDO/DPA, gestion des charges de portefeuilles).

SNAP Avis du SNAP

Le SNAP alerte la direction sur les disparités d'organisation sur la Normandie pouvant aller de 6 à 10 EDO, des plages mixtes EDO/DPA ne permettant pas à un certain nombre d'agent de prendre de pause. Le SNAP demande une harmonisation afin de soulager les collectifs. Nous regrettons la prolongation de l'EDO qui est une tâche administrative sans intérêt initialement prévu sur trois mois. L'autonomie aux agences va mettre en difficulté les agents lorsqu'il est demandé de signer tous les contrats à 15h hebdomadaire.

Retour sur la CSSCT du 15 janvier 2025

La CSSCT a alerté sur les nuisances sonores provoquées par les nouveaux systèmes de sécurité et sur la nécessité transitoire d'après la direction d'avoir un second badge spécifique à l'ouverture des portes. La direction nous informe qu'une procédure de circulation dans les agences sera envoyée aux ELD avant la réalisation des travaux.
Une seconde alerte est faite par la CSSCT sur la problématique sanitaire de l'agence du Havre Ville Haute avec la présence persistance de nuisibles dans les locaux. La direction nous indique que le produit répandu dans les locaux est sans danger sans pour autant avoir transmis la fiche produit à la CSSCT comme elle l'avait été demandée.

SNAP Avis du SNAP

Le SNAP constate que pour certaines agences la procédure de circulation pour les travaux n'est pas mise en place et rappelle l'importance de celle-ci pour la sécurité des agents.
Suite aux nombreuses alertes du SNAP, la situation de l'agence du Havre Ville Haute perdure malgré une réelle prise en compte par la direction de la situation. Si le changement de prestataire n'apporte pas rapidement de solutions concrètes et pérennes, les élus demande l'ouverture d'une réflexion sur un relogement du site. Malgré la garantie de la direction sur la non toxicité des produits ; au regard de l'odeur très incommodante, le SNAP demande que la diffusion du produit soit faite en dehors de la présence des agents.

Point sur les œuvres sociales

A la demande du bureau du CSE : Un accord de principe a été voté à l'unanimité pour la réouverture au 1er février de la billetterie cinéma ainsi que pour les demandes d'aide enfants handicapés.
Un nouveau prestataire « club employés » viendra remplacer progressivement « primo loisirs ». Une information sera transmise aux agents en amont.

Information Ressources Humaines

La direction nous informe qu'il n'est plus possible pour le moment de recruter des services civiques.
Un nouvel intranet régional sera installé à partir du 25 février 2025.
Les élus SNAP ont constaté qu'avec la mise en place d'OSIRHIS plusieurs agents ont eu une modification de leur matricule paie.

SNAP Avis du SNAP

Le SNAP s'interroge sur le bon fonctionnement des agences sans services civiques qui sont une ressource essentielle pour l'accueil des usagers. Le SNAP déplore le changement de matricule des agents, qui impacte le fonctionnement du CSE, et risque de causer des doublons dans le logiciel de gestion des activités sociales.

RÉUNION ordinaire du 30 et 31 janvier 2025

CSE Normandie

Réponse de la Direction aux éventuelles réclamations (relatives à l'application des dispositions légales, réglementaires et/ou conventionnelles) des membres du CSE

Question du SNAP :
DAP SER, la charge de travail est trop importante sur le site, y a-t-il des recrutements de prévus et qu'en est –il de l'harmonisation entre les deux plateformes ?

Réponse : Il y a eu 3 CDD entre décembre 2024 et janvier 2025. Pour l'harmonisation les travaux sont toujours en cours.

Question du SNAP :
Le site de Barentin est en manque d'effectif (conseillers et encadrants) depuis plusieurs années, que compte faire la direction d'un point de vue RH ?

Réponse : Recrutement de 2 CDD, un au 1er février et un au 1er avril 2025.

Question du SNAP :
Avenir pro : certains lycées qui n'étaient pas identifiés dans la présentation de novembre, entrainent des sollicitations en agence, pourquoi ? Y-a-t-il une extension du dispositif ? Est-il possible pour un conseiller déjà en charge d'un portefeuille FSE de se positionner sur la mission ?

Réponse : C'est le déploiement qui suit son cours suite à la charge assumée par la mission locale. La direction ne nous avait pas précisé que les lycées non suivis par la mission locale nous reviendraient. Les conseillers déjà en charge d'un portefeuille FSE ne pourront pas se positionner sur avenir pro. La direction fournira les listes des agences concernées et le nombre de conseillers affectés.

Questions diverses

Question du SNAP :
Don du sang : Suite à l'expérimentation de 2024, qu'est-il prévu pour 2025 ? Le SNAP a recensé sur l'ensemble de la région de nombreux points de collecte mobile qui permettraient à tous les agents qui le souhaite de pouvoir donner leur sang sur leur temps de travail sans excéder le temps imparti.

Réponse : Le bilan de 2024 n'est pas encore fait. Majoritairement la direction considère que très peu de collègues en font la demande.

Le SNAP réitère sa demande et insiste sur la communication en amont du dispositif, sur les sites concernés en 2024 les agents n'ont pas eu l'information qu'ils pouvaient bénéficier d'une autorisation d'absence rémunérée de 1h30 pour pouvoir donner leur sang.

Question du SNAP :
Est-ce que la prime tuteur est aussi pour les statuts publics ?

Réponse : La direction doit revérifier l'accord, et reviendra vers nous.

Question du SNAP :
Les élus demandent que le nouveau maquettage installé à l'ouverture d'un WORD soit rendu optionnel, il n'est pas normal que tous nos documents soient chartés Ministère du travail en l'occurrence les élus doivent pouvoir être libre des documents qu'ils produisent.

Réponse : La direction a constaté ce changement récemment et reconnait que cela peut poser des difficultés. Elle va se renseigner mais précise qu'on peut passer par office 365 online.